



**CAISSE NATIONALE
DES
AUTOROUTES**

COMPTE FINANCIER AU 30 JUIN 2015

BILAN AU 30 JUIN 2015

ACTIF		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2015	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 30/06/2014
ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.1		7 269 497 116,11 €	7 869 683 927,86 €	8 078 231 386,68 €
Prêts directs aux SCA d'autoroutes.			7 109 727 754,28 €	7 646 785 402,03 €	7 901 888 507,96 €
Intérêts courus.			159 769 361,83 €	222 898 525,83 €	176 342 878,72 €
TOTAL I :			7 269 497 116,11 €	7 869 683 927,86 €	8 078 231 386,68 €
ACTIF CIRCULANT					
CREANCES D'EXPLOITATION	3.2		6 778 593,21 €	2 316 716,42 €	6 580 306,98 €
Créances Clients et comptes rattachés.			6 778 593,21 €	2 316 716,42 €	6 580 306,98 €
DISPONIBILITES			1 209 036,00 €	1 370 851,86 €	1 244 703,49 €
Compte courant à la Caisse des Dépôts.			1 209 036,00 €	1 298 488,37 €	1 172 340,00 €
Intérêts à recevoir.				72 363,49 €	72 363,49 €
TOTAL II :			7 987 629,21 €	3 687 568,28 €	7 825 010,47 €
ECARTS D' ACTIF	3.3		129 990 000,00 €	126 162 000,00 €	128 148 000,00 €
Ecarts sur dettes en devises					
Ecarts sur dettes indexées.			129 990 000,00 €	126 162 000,00 €	128 148 000,00 €
TOTAL III :			129 990 000,00 €	126 162 000,00 €	128 148 000,00 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7 407 474 745,32 €	7 999 533 496,14 €	8 214 204 397,15 €

PASSIF		REF. NOTE	MONTANT 30/06/2015	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 30/06/2014
DETTES					
DETTES FINANCIERES	3.4		7 269 497 116,11 €	7 869 683 927,86 €	8 078 231 386,68 €
Emprunts obligataires			5 290 320 911,75 €	5 061 492 911,75 €	5 063 478 911,75 €
Intérêts courus.			126 919 987,86 €	148 243 530,47 €	123 459 631,96 €
Emprunts contractuels			1 819 406 842,53 €	2 585 292 490,28 €	2 838 409 596,21 €
Intérêts courus.			32 849 373,97 €	74 654 995,36 €	52 883 246,76 €
TOTAL I :			7 269 497 116,11 €	7 869 683 927,86 €	8 078 231 386,68 €
DETTES D'EXPLOITATION	3.5		7 987 629,21 €	3 687 568,28 €	7 825 010,47 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.				72 363,49 €	72 363,49 €
Autres dettes			7 987 629,21 €	3 615 204,79 €	7 752 646,98 €
TOTAL II :			7 987 629,21 €	3 687 568,28 €	7 825 010,47 €
ECARTS DE PASSIF	3.6		129 990 000,00 €	126 162 000,00 €	128 148 000,00 €
Ecarts sur dettes en devises					
Ecarts sur créances indexées.			129 990 000,00 €	126 162 000,00 €	128 148 000,00 €
TOTAL III :			129 990 000,00 €	126 162 000,00 €	128 148 000,00 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)			7 407 474 745,32 €	7 999 533 496,14 €	8 214 204 397,15 €

ENGAGEMENTS HORS BILAN

OPERATIONS D' ECHANGES D' EMPRUNTS		MONTANT 30/06/2015	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 30/06/2014
DE TAUX D'INTERET	4.			
- Euros à recevoir (contre euros à livrer)		150 000 000,00 €	150 000 000,00 €	150 000 000,00 €
- Euros à livrer (contre euros à recevoir)		150 000 000,00 €	150 000 000,00 €	150 000 000,00 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

RESULTAT AU 30 JUIN 2015

C H A R G E S	REF. NOTE	MONTANT 30/06/2015	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 30/06/2014
CHARGES D'EXPLOITATION				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		1 042 221,82 €	1 685 325,76 €	983 814,13 €
- Rémunérations intermédiaires	5.1	148 750,00 €	118 800,00 €	118 800,00 €
- Annonces, études et réalisations publicitaires.			13 798,00 €	1 066,00 €
- Commissions de paiement de service financier.	5.2			
- Remboursement à la CDC des frais de gestion.	5.3	680 000,00 €	1 397 212,43 €	710 000,00 €
- Prestations extérieures		213 471,82 €	155 515,33 €	153 948,13 €
TOTAL		1 042 221,82 €	1 685 325,76 €	983 814,13 €
CHARGES FINANCIERES				
AUTRES CHARGES FINANCIERES :		200 451 822,23 €	413 513 845,89 €	219 342 025,02 €
- Intérêts des emprunts et avances.		170 934 697,81 €	398 569 260,58 €	208 779 111,00 €
- Charges nettes sur swaps.				
- Pertes de change.				
- Versement des produits financiers aux SCA	5.4	29 517 124,42 €	14 944 585,31 €	10 562 914,02 €
TOTAL		200 451 822,23 €	413 513 845,89 €	219 342 025,02 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
-Charges exceptionnelles				
TOTAL		- €	- €	- €
TOTAL GENERAL		201 494 044,05 €	415 199 171,65 €	220 325 839,15 €

P R O D U I T S	REF. NOTE	MONTANT 30/06/2015	MONTANT 31/12/2014	MONTANT 30/06/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PARTICIPATION DES SCA :	5.5	1 042 221,82 €	1 685 325,76 €	983 814,13 €
- aux frais d'émission d'emprunts.		251 257,82 €	169 654,13 €	169 654,13 €
- aux frais de gestion.		790 964,00 €	1 515 671,63 €	814 160,00 €
TOTAL		1 042 221,82 €	1 685 325,76 €	983 814,13 €
PRODUITS FINANCIERS				
INTERETS ET PRODUITS :		170 934 697,81 €	413 513 845,89 €	208 851 474,49 €
- Intérêts sur prêts.		170 934 697,81 €	398 569 260,58 €	208 779 111,00 €
- Intérêts bancaires.			72 363,49 €	72 363,49 €
AUTRES PRODUITS FINANCIERS :		29 517 124,42 €	14 872 221,82 €	10 490 550,53 €
- Gains de change.				
- Produits financiers divers.		29 517 124,42 €	14 872 221,82 €	10 490 550,53 €
TOTAL		200 451 822,23 €	413 513 845,89 €	219 342 025,02 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
-Produits exceptionnels				
TOTAL		- €	- €	- €
TOTAL GENERAL		201 494 044,05 €	415 199 171,65 €	220 325 839,15 €

La référence note renvoie au paragraphe de l'annexe.

A N N E X E

au 30 juin 2015

1. CADRE JURIDIQUE

La CNA est un établissement public national à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle est assujettie aux principes généraux de la comptabilité publique, est dotée d'un agent comptable et, conformément aux dispositions du décret de création, sa gestion administrative est assurée par la Caisse des dépôts sous le contrôle du Conseil d'administration de la CNA.

2. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les états financiers sont présentés conformément à l'instruction générale M-91 relative à la comptabilité des établissements publics nationaux à caractère administratif.

Les principes comptables appliqués sont :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

3. METHODES APPLIQUEES AUX PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

ACTIF

3.1. Immobilisations financières

Le montant qui figure au bilan correspond aux prêts effectivement versés.

Les intérêts courus sont rattachés aux comptes de prêts pour leur montant couru et non échu calculé prorata temporis.

Chaque prêt est comptabilisé pour sa valeur brute, les commissions, primes et frais étant répercutés simultanément sur les SCA.

3.2. Créances d'exploitation

Ce poste retrace principalement les résultats sur intérêts courus des opérations d'échanges d'emprunts à répercuter sur les SCA.

3.3. Ecart d'actif

Ce poste enregistre la perte sur indexation pour l'emprunt obligataire indexé (CNAI).

Du fait de la transparence de la CNA vis-à-vis des SCA, il n'est pas constitué au passif de provisions pour cette rubrique.

PASSIF

3.4. Dettes financières

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur de remboursement.

Les intérêts courus des emprunts sont calculés prorata temporis.

3.5. Dettes d'exploitation

Les dettes d'exploitation correspondent aux avances de trésorerie des SCA, à la répercussion sur ces dernières des résultats sur intérêts courus des opérations d'échanges d'emprunts.

3.6. Ecarts de passif

Ce poste enregistre l'incidence sur le prêt aux SCA de l'indexation pour l'emprunt obligataire indexé (CNAI).

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Opérations d'échanges d'emprunts

Elles concernent des opérations d'échange de taux d'intérêts à caractère de couverture. Pour ces opérations, seuls les montants nominaux sont enregistrés lors de l'initiation des échanges.

5. PRINCIPAUX COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

CHARGES

5.1. Rémunérations d'intermédiaires

Ce poste comprend les commissions de placement relatives aux émissions obligataires sur les marchés français et étrangers.

5.2. Commissions de paiement de service financier

Elles sont destinées à régler aux teneurs de comptes-titres et aux intermédiaires financiers les commissions de service financier des emprunts obligataires relatives aux coupons échus et aux obligations amorties.

5.3. Remboursement à la CDC des frais de gestion

Ces frais représentent les prestations facturées par la Caisse des dépôts au titre de son concours à la gestion administrative, comptable et financière de l'établissement.

5.4. Versement des produits financiers aux SCA

Du fait de la transparence de la CNA vis-à-vis des SCA, l'établissement reverse à ces dernières les produits financiers divers.

PRODUITS

5.5. Participation des SCA

Les sociétés d'autoroutes participent au remboursement à la CNA de l'ensemble des charges d'exploitation et financières. Le résultat de l'exercice est par conséquent systématiquement égal à zéro.

CAISSE NATIONALE DES AUTOROUTES
ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT
AU 30/06/ 2015 PAR COMPARAISON AU 30/06/2014

4 LES CHARGES

5

6 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation augmentent globalement de 58 408 €.

Cette variation s'explique par l'évolution des postes suivants :

- « Rémunérations d'intermédiaires » :	+ 29 950 €
- « Annonces, études et réalisations publicitaires » :	- 1 066 €
- « Commissions de paiement de service financier » :	0 €
- « Remboursement à la CDC des frais de gestion » :	- 30 000 €
- « Prestations extérieures » :	+ 59 524 €

6.1 Charges financières

L'ensemble des charges financières est en diminution de 18,89 M € par rapport à l'année précédente.

Cette évolution globale s'explique par l'évolution des postes suivants :

- « Intérêts des emprunts et avances » :	- 37,84 M €
- « Versement des produits financiers aux SCA » :	+ 18,95 M €

LES PRODUITS

6.2 Produits d'exploitation

La participation des SCA augmente globalement de 58 408 €.

6.3 Produits financiers

Les produits financiers diminuent globalement de 18,89 M €.

Cette variation s'explique de la manière suivante :

Intérêts et produits

« Intérêts sur prêts » baisse de : - 37,84 M €

Autres produits financiers

« Produits financiers divers » augmentation de : + 18,95 M €

Du fait de la transparence de la CNA vis à vis des Sociétés concessionnaires d'autoroutes, ces dernières participent à l'ensemble des charges d'exploitation, financières et exceptionnelles, qui sont retracées en produits pour la CNA dans les postes « Participation des SCA » et « Intérêts et produits ».

L'évolution de ces produits est par conséquent identique à celle des charges.

Les produits financiers divers font l'objet d'un reversement aux Sociétés concessionnaires d'autoroutes constaté en charges à la rubrique « Versement des produits financiers aux SCA ».